



Lignum Jura
Communauté jurassienne
en faveur du bois
www.lignum-jura.ch

Distinction de réalisations en bois

2006

Rapport du jury

Avec l'appui du Département de l'environnement et de l'équipement de la République et Canton du Jura, Lignum Jura a décidé de récompenser des réalisations innovantes et de qualité. Lignum Jura a lancé ainsi la première distinction de son histoire.

1. Candidatures

Au délai du 16 décembre 2005, 11 candidatures ont été présentées (nom du projet / candidat):

1. Palettive / Batipro SA
2. Bood, bois naturel pré-patiné / Batipro SA et Martin Geiser
3. Dalle massive en bois / Concept MBLR bois Sàrl
4. Bardage écologiquement gris / Ets Röthlisberger SA
5. Halle de stockage / Caritas Jura (Gestplan Sàrl)
6. Pavillon au Lycée cantonal de Porrentruy / Arches 2000
7. Maison familiale / Frédy Koch
8. Transformation et extension de la gare de Delémont / Salvi architecture Sàrl
9. Maison familiale Minergie P / Nicola Boni
10. Crèche de Noël, flamand rose et boule du monde / Christophe Schaller
11. Maison familiale / Christophe Aubry

2. Jury

Le jury constitué par le comité de Lignum Jura est composé de:

- Henri Erard, président, économiste, membre du comité de Lignum Jura;
- Joëlle Cornuz, architecte (Particule Z, création et communication);
- Mario Mariniello, architecte au Service des constructions RCJU;
- René Montavon, maître-charpentier (Charpente concept T. Büchi SA),
- Denis Pflug, ingénieur bois au Cedotec, Office romand de Lignum.

Le jury est assisté de Rénald Queloz, chargé d'affaires de Lignum Jura. Il s'est réuni le 10 mars 2006 et a pris les décisions ci-dessous.

3. Critères d'appréciation

Le jury a défini les critères d'appréciation suivants:

- A. L'**innovation** technologique, définie par le produit d'une recherche;
- B. La compatibilité avec le potentiel de mise en valeur du **bois indigène**;
- C. La valeur de **modèle**, au sens du résultat d'une démarche cohérente visant à inciter à suivre l'exemple motivant par lui-même;
- D. La création de **valeur ajoutée** dans le projet et/ou son potentiel de commercialisation.

4. Décisions

Le jury reconnaît l'importance et l'utilisation du bois dans chacune des 11 candidatures et salue la volonté de tous les maîtres d'ouvrage de mettre en valeur le bois, matériau naturel, indigène et abondant. Il a décidé de récompenser 4 réalisations, en fonction de leur contribution estimée à la réalisation des critères ci-dessus:

A. Fr. 1'500.- à **Batipro SA et Martin Geiser pour Bood, bois naturel prépatiné;**
et

B. Fr. 1'500.- à **Ets Röthlisberger SA pour le bardage écologiquement gris.**

Ces deux projets sont très semblables et visent exactement le même objectif, mais ils sont indépendants l'un de l'autre.

La durabilité et l'entretien du bois dans la construction représentent les plus grandes réserves du public face à la construction en bois. Le vieillissement irrégulier du bois pose parfois problème en raison de son aspect. Le bois naturel pré-patiné offre au public un autre choix que le dilemme entre le bois peint, entretenu régulièrement, et le bois non entretenu qui subit une décoloration irrégulière.

Le pré-patinage consiste à exposer le bois au rayonnement solaire et à la pluie, de façon à anticiper le vieillissement et à rendre ses effets sur la coloration du bois uniformes sur toute la surface ainsi exposée, sans aucun traitement chimique. Le bois devient uniformément gris.

L'innovation technologique offerte par ces projets est très importante et susceptible de convaincre de nombreuses personnes intéressées par la réalisation de façades et revêtements extérieurs en bois, mais pas entièrement convaincues jusqu'à aujourd'hui, pour les raisons mentionnées ci-dessus. Ce produit présente un potentiel de développement important pour le bois indigène.

C. Fr. 1'000.- au **bureau Salvi architecture sàrl** pour la transformation et l'extension de la gare de Delémont. L'intégration dans le tissu urbain est si parfaite que le public ne s'aperçoit pas que la structure des bâtiments commerciaux de la gare de Delémont est entièrement en bois. Cela démontre idéalement qu'une construction moderne et de qualité peut être réalisée en bois. En outre, les coûts et les conditions de réalisation sont intéressants. Au niveau technique enfin, le projet est très bien conçu.

D. Fr. 1'000.- à **Caritas Jura pour la construction d'une halle de stockage en bois** (rue St-Henri 5 à Delémont). Le projet résulte de la volonté claire du maître d'ouvrage d'utiliser au maximum le bois indigène. De nombreux bâtiments de type industriel, agricole ou dans les services pourraient être réalisés en bois indigène. Ce projet a ainsi une valeur de modèle importante. Il repose en outre sur l'occupation de nombreux demandeurs d'emplois et favorise ainsi la participation du maître d'ouvrage dans la matérialisation du projet.

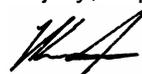
5. Recommandations

Dans le cadre d'une future 2^{ème} distinction, le jury recommande à Lignum Jura de définir les critères d'appréciation et de les publier dans les informations à disposition des candidats. Les exigences matérielles devraient en outre comprendre des indications chiffrées au sujet du coût (prix m3 volume SIA) et de la part de bois indigène utilisé par exemple, afin de mieux mettre en valeur la démarche des candidats.

Le jury remercie les candidats de leur participation et Lignum Jura de sa confiance.

Porrentruy, le 17 mars 2006.

Au nom du jury, le président:



H. Erard